

quelques pierres racontent...

*juillet
août 1975*

Des pierres de « taille » : les Octrois

« La loi du 17 Vendémiaire an VIII (8 octobre 1799) mettait en place les bases d'un impôt qui sera perçu dans cette ville jusqu'en 1927. » MM. Chomel et Jobert introduisent ainsi leur étude sur « La population et l'Octroi à Grenoble ».

Nous ne ferons que noter quelques traits de cette vie fiscale, qui prêtait à toutes les astuces pour la contourner, et dont il reste quelques souvenirs dans la pierre, mais peu :

Les accès à la ville étaient gardés ; d'un côté de l'Isère, il y avait un portier-consigne à

la Graille (1809). Mais, rive droite, il fallait déjà faire des réparations en 1813 à l'octroi Porte de France en perçant une fenêtre. Un témoignage des mesures faites encore en 1811 « à la toise delphinale » paraît dans les « réparations faites aux bâtiments des ci-devant Jacobins », devenu ce bel immeuble à l'angle des Place Grenette et des Pierres Pontées. Cinq ans plus tard, on répare des brèches dans notre mur d'enceinte, apparemment si solide, mais où les contrebandiers pourraient se faufiler !

Ce n'est pas tout : là où il n'y a pas de murs, la contrebande passe (Mandrin, es-tu là ?) et l'on crée un « bureau sur l'Isère, derrière Saint-Laurent », pour la répression des fraudes. Qui en est coupable ? Il y a déjà des « casseurs » et pas des moindres, car ils font disparaître un réverbère (1835) afin de travailler à l'ombre, sans doute. Par les mêmes causes, le bateau de service de l'octroi est tellement détérioré en 1838 « qu'il ne pourra pas faire le service d'hiver ». Et on crée un dixième bureau en 1870 : celui de la Porte Randon, vers l'Île-Verte.

Auguste Gaché, maire dont le nom reste vivant dans une rue où l'unité d'architecture donne la date : Second Empire, décide, comme un maire du XX^e siècle, de bâtir sur les terrains militaires. Et l'on installe ainsi les octrois du Chemin Mallifaud, du Cours Saint-André (Jean-Jaurès), du Chemin de la Brasserie, des Cent-Vingt Toises, de la Digue du Drac, du Chemin de Hallage, tous disparus. Il reste un bâtiment, qui changea de destination en mars 1917, lorsqu'on supprima certains octrois : c'est celui de la route de Clémencières, réclamé par la Société de la Porte de France, car « ce site appartenait déjà aux pré-décessateurs de la Société ».

En 1924, on aère la ville ; certains bureaux sont transférés pour faire place à l'Exposition de la Houille Blanche. Il y a un nombre imposant de ces bureaux encerclant la ville : aux Abattoirs publics, Porte Saint-Laurent, Porte de Lyon, chemin de Poisat à Eybens, au Rondeau, au Châtellet, Gares de Petite et Grande Vitesse, etc.

Le Bureau Central se trouvait en 1803 place Claveyson « dans la Maison Raillanne » ; que nous situons au n° 6 ; en 1924 il est à l'Hôtel-de-Ville. Le périmètre de l'octroi

s'étend encore avec la croissance de la ville, mais en 1928, cette forme d'impôt étant supprimée, les amateurs écrivent à la mairie pour profiter de ces logements vacants, dont plusieurs sont déjà démolis : Eybens, le Rondeau, Mallifaud, etc. « M. Sale, tailleur » demande l'octroi de la Porte d'Echirolles. Celui de la rue Marceau est loué 40 F par mois, et ne sera détruit qu'en 1935 « pour faire un nouveau bâtiment ».

On cède les balances, qui ont fait un long service. Heureux brocanteurs qui se trouvaient là... nous avons perdu toute trace de leur butin. Paul

Mistral a cédé à la demande de la Société des Ciments Porte de France en lui vendant « la maison grise et rose, en maçonnerie » alors qu'elle avait d'autres amateurs : entrepreneur, chaudronnier, fumiste. Transformée, elle survécut. Ainsi que le petit bureau sur la route de Lyon, aux arcades de pierre blanche ; il ne reste qu'un autre exemplaire du même style : Quai Jongkind ; muré après quelques drames sanglants, il garde une apparence innocente blanche, sur laquelle veille la Tour de l'Isle.

M.-H. FOIX.

Comité de sauvegarde du vieux Grenoble

Pendant les mois de juillet et août, où le théâtre est fermé et la permanence, en conséquence, supprimée, s'adresser soit à Mme Thévoz-Chabuel (42-41-21) ou à Mme Foix (44-37-33). Ceci ne se produira plus lorsque nous serons logés à la Maison du Tourisme. Mais le C.C.P. : Lyon 363742 fonctionne toujours !

Comme la Renaissance du Vieux Lyon, nous demandons à ceux d'entre vous qui ne disposent pas de suffisamment de temps pour participer activement à notre action - si cela n'est déjà fait - de s'acquitter de leur cotisation ; c'est aussi un excellent moyen de nous aider, toutes démarches occasionnant des frais, et les démarches ont été innombrables pour obtenir le nettoyage des plaques dans la ville, l'éclairage en style ancien de la rue Voltaire, le clas-

sement des monuments et portes anciennes, etc.

Pour que nous n'ayons pas honte de la crasse et du délabrement de nos vieux quartiers, pour qu'il y fasse bon vivre, donnez un peu de votre temps, en tout cas un peu d'argent ; tous ensemble nous en ferons bon usage, soyez-en sûrs !

Comme les touristes qui les recherchent, notre patrimoine, formé de ces maisons qui sont « un assemblage de morceaux disparates que les générations ont ajouté successivement avec un sens de l'économie qui interdisait de reconstruire plus qu'il n'était strictement nécessaire et un sens de la beauté qui leur faisait sentir ce qui était admirable et les retenait de détruire » (G. Chevallerie), conservons-les.

Fin septembre aura lieu la visite remise à Bouquéron ; la date en paraîtra dans le numéro de septembre du N.A.D.

M.H. FOIX.

M. le Préfet vient de nous faire savoir qu'il constituait le dossier pour l'inscription aux Monuments Historiques de la chapelle de Ste Marie-d'en-bas, rue Très-Cloîtres.

